



Compte- rendu de la CAPL n°2 et 3 du 28 Juin 2012 portant sur le mouvement au 1-09-2012 du cadre B et C de la filière Gestion publique

Une pré-CAPL commune aux agents de la catégorie B et C a eu lieu ce même jour à 9h 30.

Deux agents de catégorie C arrivent dans l'Allier au 1/09/2012 : la direction nous a communiqué , pour information, le mouvement interne au 1er septembre 2012.

Dans les 2 CAPL, 2 tableaux ont été présentés, l'un avec un classement tenant compte de l'ancienneté de la demande, mode de sélection toujours retenu à la filière gestion publique pendant la période transitoire de 2 ans et un autre faisant apparaître l'ancienneté administrative pour les nouvelles demandes.

Pour la catégorie C :

Annelise DURON(Puy de Dôme) obtient le Centre des Finances Publiques d'Ebreuil.

Aurélié MARTIN (Essonne) obtient le Centre des Finances Publiques de Moulins Municipale.

Pour la catégorie B :

Alain SOUBEYROUX obtient le Centre des Finances Publiques de Vichy.

Florence BOUSSARD obtient le Centre des Finances Publiques de Vichy

Anne-Marie BOURDIER obtient le Centre des Finances Publiques de Montluçon-Municipale

Véronique BASTET obtient le Centre des Finances Publiques de Bellerive-sur-Allier.

Les élus de la CGT finances publiques ont dénoncé à plusieurs reprises l' absence de projet de mouvement devant être communiqué en amont de la capl ainsi que l'absence de règles pouvant déterminer des affectations justes et clairement équitables. Ils se sont inquiétés pour l'avenir de ces mouvements où sont affectés indifféremment des agents B ou C sur les postes.

Ils ont aussi rappelé que les vagues successives et incessantes de suppressions d'emplois que subit la DGFIP réduisent les possibilités de mutation des agents.

Pour ces motifs les élus de la CGT n'ont pas pris part au vote.

Les élus

Fabrice Bardet -Geneviève Flahaut - Dominique Raynaud - Paul Chuzeville-

Sandrine Taillade - Marianne Carthelax - Isabelle Cléret